

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# SEVRAGE PROGRESSIF DE LA DÉPENDANCE À LA CODEINE

---

Par Profil supprimé Postée le 30/07/2013 05:57

bobjour,  
après l'arrêt de la prise de paracétamol codéiné en surdose créabt un risque létal et ne souhait pas recourir comme substitutif au travail il existe un médicament qui ne contient que de le codeinele DICODIN, il contient par comprimé 60 mg de codéine à libération prolongé.l'efficacité d'un comprimé est de 12 heures donc au maximum il n'y à qu'à prendre 2 comprimés par jour.  
Quelle différence avec les 12 comprimés de Klipal que je prenais et qui contenaient chacun 50 mg de codeine.  
Je pense que ce médicament est un bon support pour engager un sevrage à petits pas. Peut être m^me mon médeçin me proposerra t il de prendre 3 ou 4 comprimés par jour à la vue de la quantité que je consommais 12\*50=600 mg de codeine  
Si vous le pouvez pouvez vous me donner des indications et un avis sur ce que j'ai établi. Je me refuse à prendre du tramadol, médicament dont le sevrage est très long  
Très cordialement

---

### Mise en ligne le 30/07/2013

Bonjour,  
N'étant pas médecin, nous ne pouvons pas nous permettre de vous donner un avis sur votre programme de diminution et d'arrêt de la codéine.  
Afin d'être accompagné dans le sevrage que vous souhaitez entreprendre, nous vous conseillons de vous adresser à un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lequel vous pourrez rencontrer un médecin spécialisé dans les dépendances médicamenteuses. Nous vous indiquons en fin de message les structures d'aide à Marseille. N'hésitez pas à les contacter.  
Bien cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### CSAPA LE SÉMAPHORE

6 rue de Provence  
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52

Site web : [www.addiction-mediterranee.fr/](http://www.addiction-mediterranee.fr/)

Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.

Voir la fiche détaillée

### CSAPA DANIELLE CASANOVA

357, boulevard National  
13003 MARSEILLE

Tél : 04 95 04 35 25

Site web : [www.groupe-sos.org](http://www.groupe-sos.org)

Secrétariat : tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

Accueil du public : tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

Substitution : Délivrance de Méthadone tous les matins de 9h30 à 12h, et les après midi suivants : lundi de 14h à 16h45, de mardi de 14h à 17h45, et jeudi de 17h à 18h45

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CSAPA ADDICTIONS FRANCE**

**24A, rue Fort Notre-Dame  
13007 MARSEILLE**

**Tél : 04 91 84 75 12**

**Accueil du public : Le lundi de 10h à 19h, le mardi de 9h30 à 18h, le mercredi de 9h à 17h, le jeudi de 13h30 à 19h, le vendredi de 10h à 18h, le samedi de 9h à 12h**

[Voir la fiche détaillée](#)

## **CENTRE DES ADDICTIONS DE L'HÔPITAL SAINTE MARGUERITE**

**270, boulevard Sainte-Marguerite  
13009 MARSEILLE**

**Tél : 04 91 74 40 89**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h15, (seul le CAARUD est fermé le mercredi matin)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h**

**Substitution : Unité Méthadone : le matin de 9h à 13h du lundi au vendredi**

[Voir la fiche détaillée](#)